



Parole de Laurent LABOUREAU – secrétaire de l'Union santé CGT de la Nièvre
27 septembre 2017 – Rassemblement Centre 15



Nous sommes une nouvelle fois rassemblés pour dire notre volonté du maintien du Centre 15 à Nevers. Dès l'annonce de la volonté de l'ARS de transférer le centre 15 sur Dijon dans le cadre du projet régional de santé, la CGT mettait en garde contre les risques d'un tel choix pour la population, pour l'avenir de l'hôpital avec un risque de fuite des médecins urgentistes, l'impossibilité de pouvoir former des internes dans la spécialité, accentuer le manque de médecins déjà criant dans nos hôpitaux et le département. Nous faisons des propositions pour améliorer la réponse aux besoins des usagers sur notre territoire.

Les professionnels de santé, tant de Nevers que Dijon, avec les organisations syndicales, exprimaient eux aussi leurs craintes.

Nous nous félicitons du changement de position de certains élus semblant prendre conscience aujourd'hui des dangers de la fermeture de ce service. Que de temps perdu ! Quel dommage qu'ils aient préféré se laisser guider par les dires de l'ARS, chargé de mettre en application dans les territoires, les réductions de moyens votés par les parlementaires, donc eux-mêmes pour certain-e-s, dans le cadre de la loi de finance de la sécurité sociale, plutôt que d'écouter les professionnels et leurs OS, la population qui s'est exprimée fortement notamment au travers de la pétition unitaire exigeant le maintien du centre 15 à Nevers qui a recueilli plus de 27 000 signatures.

Mépriser l'avis des professionnels de Nevers et de Dijon, des organisations syndicales, Conseils municipaux, Départemental et Régional n'aura jamais été d'un tel niveau.

Le 25 septembre, la Direction de l'ARS confirmait lors d'une conférence de presse que les appels du 15 de la Nièvre seraient pris en charge par le 15 de Dijon à compter du 02 Octobre. Elle affirme que « tout était prêt, au terme d'un an de travail sur ce chantier de grande ampleur, mais minutieusement préparé ». C'est FAUX!

NON, le chantier n'a pas été préparé de façon minutieuse et il s'inscrit dans les réductions budgétaires imposées par le gouvernement. Récemment, l'incompatibilité des logiciels a été mise en évidence entre le SDIS 58 et le Chu de Dijon. Ils ne permettent pas d'échanger les données sur interventions entre les deux structures en temps réel, il faudra donc attendre selon l'ARS novembre pour que l'interconnexion soit réalisée. Entre temps, les professionnels de terrain travailleront en mode dégradé !

La question de la régulation médicale libérale en Nièvre n'est à ce jour pas définitivement validée,

Le Centre Hospitalier de Nevers, par la perte du 15 sera moins attractif pour les professionnels médicaux et il ne pourra plus accueillir de jeunes internes en formation, donc de se faire connaître auprès des futurs urgentistes et d'avoir l'opportunité d'en recruter de nouveaux ,

Plusieurs médecins urgentistes, dont des jeunes médecins ont annoncé vouloir partir du Centre Hospitalier de Nevers en cas de départ de la régulation sur Dijon. Que dire alors de l'argument du directeur de l'ARS que des professionnels médicaux seront répartis dans les autres services ?

Par ailleurs, sur le CHU de Dijon, avec la CGT, les médecins urgentistes, les personnels hospitaliers ont déposé un préavis de grève à compter du 02 Octobre 2018 pour s'opposer au projet de transfert et dénoncer les moyens insuffisants accordés par l'ARS.

les recrutements supplémentaires de permanenciers de régulations sur le CHU de Dijon à hauteur de 10 équivalents temps pleins selon l'ARS sont effectifs, mais c'est oublié leurs temps de formation pour être opérationnel qui n'est que partiellement pris en charge par le Chu de Dijon dont 3 postes redéployés au sein

de la régulation qui ne sont pas dédiés spécifiquement à celle-ci,

Les recrutements médicaux prévus au Chu de Dijon dans le cadre du transfert du 15 de Nevers ne sont pas réalisés. Seulement 4 ETP sont prévus et non pourvus à ce jour alors qu'il en faudrait 7 pour assurer les permanences médicales H24,

C'est également oublié un récent article paru dans la presse Nationale qui montre que le centre 15 de Besançon, centre déjà régionalisé, est en dessous de l'ensemble des centres 15 de la région Bourgogne en terme de performance de prise d'appels.

Tout cela aura pour conséquence des temps d'attente plus long aggravant le temps d'intervention des professionnels d'urgence, voir ne pas pouvoir joindre le 15 comme cela a été le cas en juin lorsque le 15 a été centralisé en urgence sur Dijon et noyé par les appels supplémentaires Nivernais. C'est également majorer la désertification médicale Nivernaise.

Mépriser de la sorte toute la population Nivernaise et faire croire que tout est bien organisé alors qu'il n'en ait rien, c'est prendre le risque de mettre la population Nivernaise en grand danger.

La santé publique manque cruellement de moyens pour pouvoir bien fonctionner, et les lois de financement de la sécurité sociale votée par le parlement sont très en dessous des moyens nécessaires pour que la population puisse bien se soigner et que les professionnels hospitaliers puissent bien travailler.

Pour la CGT, il est encore temps pour le Directeur de l'ARS d'abandonner son projet de transfert du Centre 15 sur Dijon et de tout mettre en œuvre pour améliorer l'organisation des secours à l'échelle du département.